

JUILLET 1977
59^e ANNÉE — N° 703

revue internationale de la croix-rouge



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. ALEXANDRE HAY, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président* (membre depuis 1975)

JEAN PICTET, docteur en droit, président de la Commission juridique, directeur de l'Institut Henry-Dunant, professeur associé à l'Université, Genève, *vice-président* (1967)

HARALD HUBER, docteur en droit, juge fédéral, *vice-président* (1969)

M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme (1967)

MM. MARCEL A. NAVILLE, licencié ès lettres, président du CICR de 1969 à 1973 (1967)

JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)

ROGER GALLOPIN, docteur en droit, ancien directeur général du CICR, ancien président du Conseil exécutif (1967)

VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur (1970)

GILBERT ETIENNE, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut d'études du développement, Genève (1973)

ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)

M^{me} MARION BOVÉE-ROTHENBACH, diplômée M.S.W. de l'Université de Michigan, maître-assistant à l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université, Lausanne (1973)

MM. HANS PETER TSCHUDI, docteur en droit, ancien conseiller fédéral (1973)

HENRY HUGUENIN, directeur de banque (1974)

GOTTFRIED DE SMIT, administrateur (1974)

JAKOB BURCKHARDT, docteur en droit, ministre plénipotentiaire, président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales (1975)

THOMAS FLEINER, docteur en droit, professeur à l'Université de Fribourg (1975)

HERBERT LÜTHY, docteur en philosophie, professeur d'histoire à l'Université de Bâle (1975)

RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, assistant spécial du président (1977)

Membres honoraires: M^{lle} LUCIE ODIER, *vice-présidente d'honneur*; MM. HANS BACHMANN, GUILLAUME BORDIER, M^{me} MARGUERITE GAUTIER-VAN BERCHEM, MM. ADOLPHE GRAEDEL, ÉDOUARD DE HALLER, ERIC MARTIN, RODOLFO OLGATI, MAX PETIT-PIERRE, PAUL RUEGGER, DIETRICH SCHINDLER, FRÉDÉRIC SIORDET, ALFREDO VANNOTTI.

CONSEIL EXÉCUTIF

M. ALEXANDRE HAY, *président*

M. VICTOR H. UMBRICH, *vice-président*

M. RICHARD PESTALOZZI

M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT

M. THOMAS FLEINER

M. JEAN PICTET

SOMMAIRE

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

JUILLET 1977 — N° 703

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

Conférence diplomatique — Résumé des travaux de la quatrième session	381
<hr/>	
Déplacements du président du CICR.	419
Adhésion aux Conventions de Genève	420
Visite de la présidente du Croissant-Rouge du Maroc	420
Visite du prince Hassan de Jordanie	423
<hr/>	
Exposition du Croissant-Rouge marocain au musée de Castiglione	424
Haute distinction de la Croix-Rouge néerlandaise au directeur du Service international de Re- cherches	425
Septième festival international de films de la Croix-Rouge et de la Santé à Varna	426
Diffusion des Conventions de Genève	428
<hr/>	
Liste des Etats Parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949	434

**INTERNATIONAL
REVIEW
OF THE RED CROSS**

**REVISTA INTERNACIONAL
DE LA CRUZ ROJA**

**EXTRAITS
DE LA REVUE**

EN LANGUE ALLEMANDE

**REVUE INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE**

Une édition en langue anglaise et une en langue espagnole paraissent chaque mois. Elles sont en principe identiques à l'édition française, et peuvent être obtenues aux mêmes conditions.

Charles Zorgbibe: Die Anerkennung des Kriegszustandes - Ein Überblick II — HBC 88 — Das Funknetz des IKRK — IKRK Mitglied demissioniert.

Elle est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge.

17, avenue de la Paix, 1211 Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux 12 - 1767.

Abonnement un an: Fr. 30,— le numéro: Fr. 3,—

RÉDACTION: Michel TESTUZ

Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge engagent la responsabilité de celui-ci.